

FONTE :

Elsa Assidon, *Les théories économiques du développement*, Paris, La Découverte, 2^e ed. 2000 (Capítulo VI)

Capítulo VI :

«À la recherche d'un paradigme du développement»

Qu'est-ce que le développement ? La disparition d'une spécialisation primaire héritée du passé ? L'acquisition d'une indépendance économique vis-à-vis de l'extérieur ? Est-ce un taux de croissance par habitant positif ? Un taux d'épargne suffisant ? Est-ce que développement = industrialisation ? Ou est-ce un faux problème, hérité de l'idée européenne de progrès ?

Le concept de développement désigne, dans son usage courant, le développement économique. Cependant, chacun va à la recherche d'un *processus de changement social* entendu au sens large, sans d'ailleurs toujours expliciter la logique et les finalités de ce dernier. Le développement recouvre également une *dimension comparative* (les pays développés/les pays sous-développés, puis richesse/pauvreté à l'intérieur des pays eux-mêmes), une frontière entre l'inclusion et l'exclusion. Le développementalisme comme faisceau de politiques a fait émerger après 1945 différents paradigmes (cf. le classement de Diana Hunt [1989] qui ont eu en commun l'idée de *progrès*, aux racines anciennes dans la pensée euro-américaine. Mais la croyance dans le progrès régresse à partir des années soixante-dix. Après la décennie perdue de l'ajustement structurel, le paradigme du développement se recompose dans de nouvelles directions à la fois à partir de l'expérience acquise et de l'évolution de la pensée économique, en s'inscrivant, encore en pointillés, dans les politiques.

1. Le développementalisme et la modernité

Au cours du XIX^e siècle, les thèses évolutionnistes ont transformé l'histoire impériale en histoire naturelle. La compréhension de base du changement social s'apparentait à une métaphore biologique de croissance. Les peuples, dans les premiers stades, étaient vus comme des ancêtres contemporains. Ceux de la périphérie n'entraient dans l'histoire qu'à partir du moment où l'Europe les avait découverts.

Mais la foi dans le progrès linéaire est ébranlée au début de ce siècle (cf. la théorie des cycles, la technique au service des destructions de la guerre, l'injustice sociale), et s'ouvre alors une voie pour l'alternative communiste. Après 1945,

l'évolutionnisme refait surface dans une nouvelle vision de la modernisation. L'idée de la modernité change longtemps ancrée dans la tradition européenne qui l'avait assimilée à la Renaissance, comme le note Jan Nederveen Pieterse [1991], elle tend à prendre son sens dans la culture américaine pour qui modernité s'oppose à tradition; celle-ci est perçue comme une résistance au changement et celle-là n'est plus automatique, elle a besoin de *stimuli*.

La modernisation

Avec la guerre froide, deux voies de modernisation apparaissent. La défense du modèle occidental sera surtout le fait de Walt Rostow. Avec *Les Étapes de la croissance — Un manifeste non communiste* [1960], ce dernier renoue avec la thèse évolutionniste à travers des motivations qui ne sont pas économiques « La gloire de l'Amérique a été non pas sa relative richesse matérielle, mais le sens de sa mission politique transcendante, laquelle concilie la liberté et l'ordre. » L'argumentation renvoie à un mélange des thèmes du « siècle des Lumières » (liberté et ordre) et de métaphores chrétiennes (gloire, transcendance, mission). Dans *Les Étapes*, la colonisation est présentée comme ayant posé les jalons de la modernisation elle aurait assuré la transition entre la première étape (celle de la « tradition ») et la troisième (celle du « décollage »). Il ne sert donc à rien de chercher dans le socialisme une voie alternative.

Dans la tradition marxiste, la conception évolutionniste — le changement historique par étapes — prévaut également (exception faite de Gramsci). Avec l'influence léniniste, la modernisation doit résulter du développement des formes capitalistes de production et le rôle de l'État est de faciliter ce processus. Les modes de production non capitalistes sont traités comme des résidus passifs de l'histoire la vision de leur recul inexorable devant le capitalisme sera fortement tempérée par la théorie de l'articulation des modes de production des socioanthropologues français (cf. par exemple C. Meillassoux [1975]).

Parallèlement à la théorie de la modernisation, changement social multiforme, apparaît, après la guerre, le concept de développement, qui va peu à peu occuper l'essentiel du champ de la réflexion. Ce champ se rétrécit autour de la dimension économique. Comme la modernisation, le développement a pour caractéristique première de n'être pas automatique, il exige des politiques volontaristes. L'amorce de la croissance fournit une bonne illustration de cette conception: elle implique une rupture avec les dynamiques existantes.

Le volontarisme

Le sous-développement est perçu comme une série d'obstacles au changement (manque de capital et d'entrepreneurs dynamiques, pression démographique...) ou comme un état d'équilibre qui se reproduit à partir d'un enchaînement inéluctable d'insuffisances. Pour Harvey Leibenstein [1957], on est en présence, dans les pays «attardés», d'un équilibre quasi stable de subsistance quand le revenu par tête augmente grâce aux progrès de l'agriculture, le taux de mortalité diminue, la population s'accroît, les terres sont davantage morcelées, la production baisse et finit, comme le revenu par tête, par retrouver son niveau antérieur.

Pour s'engager dans la voie du développement et rompre avec les cercles vicieux du sous-développement, un effort massif est nécessaire. Les métaphores se sont multipliées le «coup de rein» (*big push*) de Rosenstein-Rodan, le « décollage (*take-off*) de Rostow, le «grand rush» ou *spurt* de Gerschenkron. L'image est celle d'un avion qui décolle il faut mobiliser toute la puissance disponible pour l'arracher à la pesanteur, et un « seuil critique » doit être franchi pour qu'il trouve son altitude et son régime de croisière.

Le volontarisme est également présent dans les thèses qui définissent le sous-développement, pour tout ou pour partie, comme un héritage structurel de domination extérieure une rupture institutionnelle est nécessaire à l'entrée de la transition la révolution socialiste ou une politique réformatrice apparaissent comme la condition *sine qua non* pour mobiliser un volume suffisant de ressources [Baran, 1957 Furtado, 1970].

La métaphore biologique

La conception biologique initiale a continué cependant à imprégner le discours sur le développement les économies sont traitées comme un corps humain qui croît, qui est malade, qui a besoin d'un temps d'apprentissage, etc. Ainsi, derrière la réussite coréenne, qu'aperçoit-on ? Un enfant qui a grandi, le premier de la classe qui a bien appris la leçon, qui a fait son travail avec application et intelligence, et dont on dit qu'il était, de toute façon, doué de naissance (sa culture, son histoire)... Avec les

politiques d'ajustement, ne compare-t-on pas le FMI (ou l'expert) à un médecin qui a recours à une médecine classique (les politiques orthodoxes) ? Les mesures prescrites ne sont-elles pas conçues comme une espèce de purge ou de saignée pour évacuer le trop-plein de demande des années soixante-dix, après une crise de la dette qui en a révélé les excès ?

L'approche comparative

L'industrialisation a été la voie par laquelle les économies ont su mettre en oeuvre une organisation toujours plus rationnelle de la production, croître plus vite et s'enrichir. La priorité à l'industrialisation ne pouvait être relativisée que dans quelques pays à forte densité de population, menacés de façon chronique par la famine. Au cours des années cinquante, peu d'économistes imaginaient que l'agriculture pût être le secteur leader du développement: parmi ceux qui plaidaient en ce sens et qui se référaient aux expériences de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie ou du Danemark, ce choix était en général assorti d'une aversion envers une quelconque intervention étatique.

En rétrécissant son objet, tout en prétendant rester universelle, l'approche développementaliste comparative s'est engagée dans une impasse. Après la guerre, le continent latinoaméricain, dominé par les valeurs et la culture euro-américaines, avait joué un rôle notable comme vecteur de l'universalisme d'une telle approche (l'école de la CEPAL). Si le Japon a de plus en plus servi de référence pour la dimension économique comparative, comme les NPI d'Asie, ils n'ont pu ni l'un ni les autres jouer le rôle hégémonique du modèle euro-américain, car ils ne servent pas de référence culturelle.

2. L'ambition universaliste néoclassique

Tout au long de cette présentation des théories économiques du développement, nous avons tenté de mettre en évidence à la fois leur intégration dans l'éventail des théories économiques et les hypothèses particulières qu'elles formulaient. Depuis la fin des années soixante-dix, le recul du keynésianisme et du marxisme ont élargi la place de la théorie néoclassique. En parallèle on a assisté à la montée des théories néokeynésiennes de l'information imparfaite et à celle de

nouvelles thèses institutionnalistes. Il importe donc de distinguer ce qui reste propre au courant néoclassique.

Les modèles d'équilibre général ont trouvé une seconde jeunesse avec les politiques d'ajustement, en devenant «calculables» pour des besoins programmatiques (cf n^o spécial d'*Économie & Prévision*, 1991 - 1). L'introduction des hypothèses d'imperfection des marchés a toutefois eu tendance à déporter les analyses vers des approches d'équilibres multiples. Cette évolution, comme celle de la théorie de la croissance, ouvre sans aucun doute de nouveaux espaces. Reste à savoir comment ils sont exploités, compte tenu d'au moins trois noyaux durs qui continuent à caractériser l'approche néoclassique:

1) le présupposé de la complétude et l'efficacité des marchés même quand ils sont reconnus imparfaits. Sous ce volet, l'hypothèse des anticipations rationnelles entretient ces présupposés en postulant que l'état du marché de demain est connu puisque ces anticipations sont autoréalisatrices par référence à l'équilibre postulé du marché (cf. chapitre IV);

2) corrélativement, la régulation par le marché, comme le libre-échange, reste la norme: pour les PED et pour les pays en transition vers l'économie de marché, les prix internationaux sont traités en prix de référence;

3) si le rôle des institutions (dont l'État) est reconnu, le critère discriminant entre les approches néoclassiques et les autres réside dans l'endogénéisation ou non des institutions dans l'analyse et dans leur traitement: par exemple, Jean-Claude Barthélémy (1998) souligne l'importance des institutions dans l'analyse du développement mais à travers la question de l'«imperfection des institutions» à laquelle il s'agit de remédier. Il renvoie ces dernières à la science politique et à une multidisciplinarité à la manière des structuralistes d'antan. Le présupposé de l'efficacité du marché détourne cependant l'attention de l'analyse de l'efficacité et de la rationalité des organisations décentralisées : la Grameen Bank sera vue comme une technologie bancaire particulière (la mutualité bancaire n'avait-elle pas surgi également dans le monde rural en Europe, dans une première étape ?), et non comme une organisation rationnelle et efficace sans laquelle les pauvres seraient restés exclus du marché du crédit.

Pour K. Arrow [1998] les institutions ne relèvent pas des structures de marché, mais de la coordination des anticipations des agents; elles seraient une forme de capital, peu adaptables à court terme, et refléteraient l'inertie des conditions du passé.

En somme, on relève que, si l'importance des institutions est vue et entendue, c'est pour mieux la dissoudre dans le marché, comme le loup disant, *in fine*, au Petit chaperon rouge — c'est pour mieux te manger, mon enfant!

L'État reste, dans cette approche, plus suspect que jamais de mauvais penchants; à travers la gouvernance s'élaborent des codes de bonne conduite. Si les préoccupations éthiques peuvent devenir siennes, sa raison d'être se dilue, dans plusieurs domaines, notamment dans celui de la monnaie, s'il ne peut être crédible en cette matière, et dans la pression exercée sur son pouvoir réglementaire au profit de normes internationales (la tentative sur l'AMI ou l'extension de la conditionnalité FMI aux modes de régulation). Dans le processus de mondialisation, le pouvoir réglementaire de chaque Etat serait ainsi remisé aux exceptions, et ce pouvoir pourrait être mis en cause devant des juridictions par les «agents» économiques, quels qu'ils soient. En somme, l'État, puisqu'il faut faire avec, n'a qu'à bien se tenir, comme une épouse discrète et efficace au côté de son mari, le marché.

3. Le développement durable

Ou développement soutenable. Le développement durable se présente comme une tentative d'élaborer un nouveau paradigme à partir de différents ingrédients l'origine en est le rapport Bruntland [1987] sur l'environnement, qui attire l'attention sur les menaces qui pèsent sur les générations futures. La théorie de la croissance endogène avait, à la même période, mis l'accent sur l'éducation dans la formation du capital humain. Depuis lors, les débats sur les nouvelles politiques macroéconomiques ont souligné la contradiction entre stabilisation à court terme et compétitivité à long terme des politiques de change. Les crises financières pointent, de leur côté, la fragilisation croissante des économies dans une globalisation financière débridée. L'approche du développement humain du PNUD a redéfini les objectifs du développement avec un ingrédient éthique explicite. *At last but not least*, l'expérience a convaincu tout un chacun, tous courants confondus, de l'importance des institutions.

Le long terme: croissance + institutions

Après plus d'une décennie de politiques d'équilibre, le développement durable s'ancre d'abord sur la dimension de long terme réhabilitée de la croissance, associée aux institutions. A ce titre se recompose un développementalisme à partir de l'expé-

rience acquise. Les contributions de Yujiro Hayami [1997, 1998] constituent une illustration de cette nouvelle synthèse. Le modèle asiatique de croissance serait tout d'abord un hybride de ceux proposés par Marx et par Kuznets le moteur de la croissance se trouve dans l'expansion des inputs en capital pour le premier, et, pour le second, dans l'innovation technologique mesurée par la productivité totale des facteurs. A cet hybride s'ajouteraient des politiques économiques et sociales, caractérisées en Asie par le «fondamentalisme rural», comparativement au «populisme urbain» de l'Amérique latine les normes communautaires dont l'origine se trouverait dans l'économie paysanne auraient configuré les organisations industrielles dans les NPI d'Asie. La communauté a ainsi pris place dans un tryptique où elle est associée à l'État et au marché dans l'explication du «miracle asiatique». Curieusement, elle est également considérée comme une dimension importante de la réalité sociale, à l'autre pôle des expériences, celle de l'Afrique subsaharienne. Quelle peut être la portée générale de cette réflexion?

Tout d'abord cette approche situe l'État dans un ensemble d'organisations et le désenclave de l'alternative au marché. Ce renouvellement laisse toutefois ouvertes la définition des institutions et la question de savoir comment les économistes peuvent les intégrer à leur analyse.

Les institutions recouvrent à l'origine la boîte noire de la théorie walrasienne par rapport à laquelle elles sont définies par défaut (toutes les impuretés du marché). On a vu comment les structuralistes avaient fait leur cette définition en les réintroduisant en vrac avec le holisme. Dans l'héritage marxiste les institutions sont les superstructures par opposition aux rapports de production ; mais, dans cette tradition, la question de la régulation de l'économie par le plan avait projeté l'État comme instance au premier rang, reléguant les autres institutions dans une nouvelle boîte noire. Douglass North [1990] propose de distinguer, dans les institutions, d'un côté les normes, de l'autre les organisations qui réduiraient les coûts de transaction; les néo-keynésiens ajoutent, eux, dans une optique d'économie décentralisée, les contrats sans lesquels, sur plusieurs marchés déterminants pour le développement (le travail, le crédit, la terre agricole) l'échange ne peut avoir lieu.

Les normes réactivent le dilemme tradition-modernité. Si la solidarité communautaire dans plusieurs pays est un constat incontournable pour l'analyse positive, les normes de la communauté se trouvent souvent en contradiction avec les droits humains et sociaux reconnus comme universellement équitables, en ce qui

concerne notamment le statut des femmes, des cadets ou des enfants.

Les tâtonnements

- Quand la clause sociale est évoquée dans le cadre du commerce international, il y a ambiguïté et matière à débat : le travail des enfants doit-il être prohibé pour des raisons de concurrence déloyale (coûts bas) et/ou d'équité? Les organisations de l'ONU, que ce soit le PNUD ou le BIT, insistent sur le fait que leur action en faveur de l'équité ne consistent pas à édicter des normes internationales. Leur action vise à faciliter aux citoyens de chaque pays l'acquisition de droits de référence.
- Si la préservation de l'environnement est constitutive d'un développement soutenable, la difficulté majeure réside dans l'articulation entre cet impératif et le développement économique et social, car les priorités fixées pour ce dernier discriminent les voies et les moyens des politiques environne-mentales. On retrouve, à ce titre, le débat sur le primat du marché, quand les droits à polluer deviennent des actifs qui se vendent.
- Dans le chantier ouvert par l'éclipse du consensus de Washington, la Banque mondiale tente une première synthèse¹. Le développement durable serait un composite de plusieurs ingrédients 1) la *modernisation économique*, revue et corrigée, qui n'est plus opposée à ta tradition, laquelle est considérée génératrice de cohésion sociale; 2) le *développement humain*; 3) le capital social, du côté des stratégies il s'agirait non pas de faire des plans à l'ancienne mais de privilégier sa création à partir de nouvelles organisations, de déterminer, avec les priorités, les coordinations et les incitations nécessaires, et globalement de ne pas considérer que les projets sont des biens fongibles — par exemple, un projet éducatif doit adapter les programmes et rechercher la participation des intéressés pour avoir un impact de développement ; 4) la démocratie ; 5) l'ouverture régulée des économies; 6) l'introduction de la distinction, parmi les biens, de biens publics internationaux qui délimiteraient à la fois la sphère de l'économie publique et les priorités sectorielles dans l'aide publique au développement... Comme on le constate, la Banque mondiale, comme institution, conserve, malgré les ouvertures, l'inclinaison à

¹ J.E. STIGLITZ (1998) «Towards a New Paradigm for Development». Prebisch Lecture, CNUCED, 19 oct., Genève, site web de la Banque mondiale; *L'Économie Politique*. N° 5, 1er trimestre 2000, p. 6-39.

édicter une doctrine du développement à l'échelle mondiale. Est-ce bien son rôle, finalement?

— Du côté de l'école française de la régulation, R. Boyer² reprend la distinction des biens publics parmi les biens, et renvoie dos à dos les excès passés du tout-État et du tout-marché «E...] Il est permis d'espérer, conclut-il, que la prochaine décennie permettra de dépasser le *dilemme Etat/marché*. [...] Nombre d'indices laissent à penser que le xxi siècle sera marqué par une conception *plus équilibrée* que par le passé des relations Etats-marché, tant pour les pays de vieille industrialisation que pour ceux qui cherchent encore les voies de leur développement. » Si ces propositions évoquent une troisième voie, justifiée par l'argument de la raison, l'optique de la régulation n'entretient-elle pas elle-même la vision d'un quartier général qui présiderait aux destinées des « agents », reléguant au second plan les acteurs d'une économie décentralisée?

² *Etat, marché et développement: une nouvelle synthèse pour le XXIe siècle?* Conférence EHESS-UNESCO, *Au-delà du consensus de Washington*, 16-17/6/1999, mimeo, 21 p.

BIBLIOGRAFIA

referida pela autora neste capítulo

- ARROW, K.J., «The Place of Institutions in the Economy : A Theoretical Perspective», in HAYAMI, Y. e AOKI, M. (ed.), *The Institutional Foundations of East Asia Economic Development*, Londres, Mac Millan, 1998.
- BARAN, P.A., *Économie Politique de la croissance*, trad. fr. Paris, Maspéro, 1970 (há uma tradução brasileira).
- BARTHÉLÉMY, J.C., «Économie du développement», in LASSUDRIE-DUCHÊNE, *Connaissances économiques. Approfondissements*, Paris, ECONOMICA, 1998.
- FURTADO, Celso, *Théorie du développement économique*, trad. fr. Paris, P.U.F., 1970 (O original português está publicado nas Edições Dom Quixote, numa edição mais recente e mais completa do que a tradução francesa)
- HAYAMI, Y. e AOKI, M. (ed.), *The Institutional Foundations of East Asia Economic Development*, Londres, Mac Millan, 1998.
- HAYAMI, Y., *Development Economics : From Poverty to the Wealth of Nations*, Oxford, Clarendon Press, 1997.
- HUNT, Diana, *Economic Theories of Development – An Analysis of Competing Paradigms*, Londres, Harvester Wheatsheaf, 1989.
- LEIBENSTEIN, Harvey, *Economic Backwardness and Economic Growth*, New York, Wiley, 1957.
- MEILLASSOUX, Claude, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero, 1975. (há uma tradução portuguesa)
- NORTH, Douglass, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, New York, Cambridge University Press, 1990.
- PIETERSE, J.N., « Dilemmas of Development Discourse : the Crisis of Developmentalism and the Comparative Method », *Development and Change*, vol. 22, nº 1, Janeiro : 5-20.
- ROSENSTEIN-RODAN, P.N., «Problems of Industrialization in Eastern and South-Eastern Europe», *Economic Journal*, vol. 53 : 202-211
-